



Mairie de Beynac  
29 rue de la croix des Combes  
87700

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2026 PROCES-VERBAL

Réunion du Conseil Municipal de BEYNAC, en session ordinaire, le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026 à 20h30 à la Mairie, selon la convocation en date du 26 mars 2026, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Présents : Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT, Sandrine JOUVE, Jean-Louis CONSTANT, Fabienne CHARON, Léo BUISSON, Annick MACAIRE, Lorine GORSE, Antoine DURAND, David DU BOUCHERON, Patricia ARENA, Catherine EBURDERIE, Joceline PIMPIN, Jean-Pierre BERGER, Ludovic DUHAIN, Véronique

Secrétaire de séance : Sandrine JOUVE

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026
- Attribution de délégations
- Vote du Compte Financier Unique (CFU) - Affectation du résultat
- Désignations Commissions Communautaires
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

### **Ouverture de la séance par Madame Marie-Claude BEYRAND à 20h30.**

Madame Marie-Claude BEYRAND débute la séance en faisant un retour sur les dates du mois de mars 2026 :

- 15 mars 2026 : Elections municipales
- 20 mars 2026 : Election du maire et de ses adjoints/Indemnités du maire et de ses adjoints/Charte de l' élu local/Premières attributions aux commissions municipales
- 28 mars 2026 : Exposition de l'école de BEYNAC à la salle polyvalente (météo, organisation, satisfaction des familles).

Elle demande s'il y a des questions concernant :

- Le Conseil municipal du 22 mars 2026 : Réponse « Non » à l'unanimité
- La Charte de l' élu local : Réponse « Non » à l'unanimité
- Les sujets abordés et les décisions prises depuis le dernier Conseil : Réponse « Non » à l'unanimité

### **Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 20 mars 2026**

Lecture de l'ordre du jour par Marie-Claude BEYRAND.

\*\*\*\*\*

## ① Délibération portant approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Les chiffres communiqués ce jour ont été contrôlés et validés par le percepteur des impôts.  
Présentation du CFU en présence de la secrétaire de mairie.

Sont abordés les différents mouvements de la gestion financière de l'année 2025 :  
Fonctionnement, Investissement, Recettes, Dépenses, Restes à Réaliser (RAR), ...

Madame Marie-Claude BEYRAND ne peut prendre part au vote et sort temporairement de la salle pendant la délibération du Conseil sur la gestion de la commune.

### Approbation du Compte Financier Unique 2025 de la commune :

Votants : 14	Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 1
--------------	-----------	------------	----------------

### DELIBERATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE : CFU

**Vu** le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

**Vu** le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Beynac dressé par Madame le Maire Marie-Claude BEYRAND et Monsieur Franck BENOIT comptable public du SGC Limoges amendes ;

**Considérant** que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents

**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

COMMUNE BEYNAC	Opération de l'exercice	Résultat reporté Exercice précédent	Reste à réaliser	Résultat clôture
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	524 286.27			524 286.27
Recettes	659 360.38	249 671.13		<b>909 031.51</b>
<b>Résultat exercice</b>	<b>135 074.11</b>	<b>249 671.13</b>		<b>384 745.24</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	199 276.75		<u>282 733.14</u>	199 276.75
Recettes	364 035.97	-5 938.55	50 000.00	358 097.42
<b>Résultat exercice</b>	<b>164 759.22</b>	<b>-5 938.55</b>	<b>-232 733.14</b>	<b>158 820.67</b>
<b>ENSEMBLE</b>				
Dépenses	723 563.02			683 604.09
Recettes	1 023 396.35	243 732.58		927 336.67
<b>Résultat clôture</b>	<b>299 833.33</b>	<b>243 732.58</b>		<b>543 565.91</b>

**Considérant** que Madame Marie-Claude BEYRAND, Maire de la commune, s'est retirée pour que le conseil puisse procéder au vote du CFU remplacé par Monsieur Philippe TRAMPONT, 1er adjoint au maire.

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 de la commune comme suit

-**DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

② **Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025**

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET COMMUNE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les lois n°82-213 du 2 Mars 1982 et n°82-623 du 22 Juillet 1982,

**Vu** la loi n°86-972 du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,

**Vu** les résultats de l'exécution budgétaire 2025 du budget communal,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif 2025

Statuant sur l'affectation des résultats

**Le Conseil Municipal décide :**

- **D'APPOUVER** l'affectation des résultats ci-après :

<b>Section</b>  <b>Investissement</b>	Solde d'exécution au 31.12.2025	164 759.22
	Excédent reporté	-5 938.55
	Résultat de clôture	158 820.67
	Reste à réaliser au 31.12.2025	232 733.14
	Besoin financement au 31.12.2025	-73 912.47
<b>Section</b>		
<b>Fonctionnement</b>	Solde d'exécution au 31.12.2025	135 074.11
	Excédent reporté	249 671.13
	<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>384 745.24</b>
<b>AFFECTATION</b>		
<b>002</b>	<b>Report excédent fonctionnement sur BP 2026</b>	<b>310 832.77</b>

### ③ Attribution de délégations - Désignations Commissions Communautaires

#### - Commissions municipales :

Il est demandé des précisions complémentaires, par certains conseillers, sur deux commissions communales : « *Espaces verts-Cimetière-Environnement* » et « *Travaux-Bâtiments-Voirie-Accessibilité* ». Informations données par Marie-Claude BEYRAND.

#### - Commissions Intercommunales obligatoires :

<b>CLET</b> (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)	Le Maire / P. TRAMPONT
<b>CIA</b> (Commission Intercommunale pour l'Accessibilité)	Le Maire / P. TRAMPONT
<b>CIID</b> (Commission Intercommunale des Impôts Directs)	2 titulaires : P. TRAMPONT /JP BERGER 2 suppléants : A. MACAIRE/S. JOUVE
<b>SPANC</b> (Service Public de l'Assainissement) :	Proposition d'un élu L. BUISSON
<b>SPPGD</b> (Service Public de Gestion et de Prévention des Déchets ménagers et assimilés) <b>SPIC</b> (Service Public Industriel et Commercial)	Le Maire /P. ARENA
<b>Office de Tourisme</b>	Proposition d'un élu par commune L. GORSE

#### - Organismes extérieurs :

<b>SIEPAL</b> (Syndicat Intercommunal d'Etudes de Programmation de l'Agglomération de Limoges)	Proposition 1 titulaire et 1 suppléant A. DURAND/ D. DU BOUCHERON
<b>SYDED 87</b> (Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets)	Proposition d'un élu à BEYNAC JP BERGER
<b>SMAEP VBG</b> (Syndicat Mixte Fermé d'Alimentation en Eau Potable Vienne Briance Gorre)	2 titulaires L. BUISSON/JP BERGER 2 suppléants P. ARENA/ D. DU BOUCHERON
<b>SABV</b> (Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne)	Proposition d'un élu pour BEYNAC P. ARENA

Marie-Claude BEYRAND précise qu'un CR sera réalisé par le conseiller municipal nommé lorsqu'il aura assisté à une commission communautaire. Le Conseil Communautaire transmet également, par mail, à l'ensemble des conseillers municipaux, un retour des sujets abordés.

### ④ Comité des Œuvres Sociales (COS)

Possibilité de se porter « Représentant » : Pas de candidature

### ⑤ Syndicat des Energies Haute-Vienne (SEHV)

Il concerne par exemple l'inspection des luminaires et consiste à faire un état des lieux. Documentation à suivre.

**⑥ Devis COLAS : A discuter avec COLAS : DUHAIN / CONSTANT**

**⑦ Location salle polyvalente par étudiants Médecine**

Demande de la location de la salle pendant 4 jours en août 2026.  
Décision soumise au vote du Conseil.

Votants : 15    Pour : 2    Contre : 8    Abstention : 5
--

**⑧ Lecture de courriers d'administrés reçus en mairie**

Courriers de réclamation :

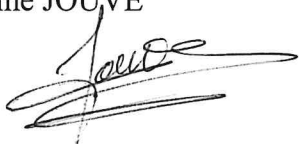
Mr STORTZ/constat concernant la sécurité routière en sortie de BEYNAC dans le cadre du réaménagement du bourg :

Mr BAUDU concernant les ZAeNR et le projet de panneaux photovoltaïques du Boucheron.  
Discussion sur le devenir de la route de Nouailhas reliant la D46 à la D110.

\*\*\*\*\*

Date du prochain Conseil Municipal : Mercredi 15 avril 2026 à 18h30.  
Fin de la séance à 23h15

Le secrétaire de séance  
Sandrine JOUVE



La Maire  
Marie-Claude BEYRAND



